

La Fédération de l'Hospitalisation Privée devient « Fédération à mission »

La Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) est devenue le 7 janvier 2026 une « Fédération à mission », conformément au cadre de la loi PACTE de mai 2019.

Il s'agit à la fois de l'aboutissement d'une démarche ambitieuse entreprise depuis l'inscription de la Raison d'être de la FHP dans ses statuts en juin 2022, et d'un nouvel élan pour affirmer la contribution de l'hospitalisation aux missions de service public et la volonté de faire du soin et de la santé un projet de société à part entière.

L'avis définitif de l'Organisme Tiers Indépendant chargé de contrôler la conformité du modèle de mission, rendu le 7 janvier 2026, stipule que la FHP *« respecte les objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donnés pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa Raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux. »* Il précise que *« la Raison d'être et les objectifs statutaires de la FHP sont alignés avec les activités de la fédération et retranscrivent sa volonté de contribution sociétale »*, et souligne *« le dynamisme de la FHP pour mettre en œuvre sa mission, illustré dans les nombreuses actions réalisées détaillées dans le Rapport de mission »*.

Les cinq objectifs statutaires de la Raison d'être de la FHP ayant été jugés *« atteints »*, l'OTI conclut donc *« au respect par la FHP de chacune des conditions lui permettant de faire état de la qualité de société/fédération à mission »*.

Les cinq objectifs statutaires de la Raison d'être de la FHP sont :

- Promouvoir et amplifier l'engagement des hôpitaux et cliniques privés dans les missions de service public, au service de l'égalité d'accès aux soins partout sur les territoires, de la prévention et de la santé publique.
- Accroître les coopérations avec l'ensemble des acteurs sanitaires et médico-sociaux au service du parcours de soin, notamment avec la médecine de ville, et être partie prenante d'une véritable démocratie territoriale de santé, associant élus et usagers.
- Anticiper les besoins et les attentes des citoyens en matière de soin, en contribuant à une profonde dynamique en faveur de la formation des professionnels de santé, de l'attractivité des carrières et des métiers du soin, et du bien-être au travail.

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1 030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 170 000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40 000 médecins y exercent. Enfin, plus de 2,5 millions de patients sont accueillis chaque année dans plus de 122 services d'urgences.

- Participer à bâtir une gouvernance de la santé fondée sur la confiance et la contractualisation, guidée par la qualité, la pertinence et la mesure du service rendu au patient, et étayée par des données fiables et partagées.
- Engager la profession dans une démarche éco-responsable au service de la santé durable des générations à venir, contribuer au développement économique et social des territoires et participer à la vie de la cité à travers nos engagements sociétaux.

Forte de la réussite de ce premier audit, la FHP va continuer sur ce chemin prometteur qui ne peut être tracé qu'avec et grâce à l'ensemble de ses parties prenantes, les acteurs de l'hospitalisation privée, les professionnels de santé, l'ensemble de ses partenaires du monde de la santé, les patients, les associations et les institutions.

« La FHP est parvenue à tenir le cap de ses convictions et de ses engagements. Son corpus de valeurs et d'actions forme une charpente solide : c'est la clé d'un audit de mission réussi ! Je suis heureuse qu'avec tous les membres du Comité de mission, nous ayons contribué à la cohérence du modèle de mission de la Fédération, cohérence et alignement du reste soulignés dans l'avis de l'OTI. Et je note aussi l'emploi du mot « dynamisme » qualifiant la démarche, et il ne faut pas en manquer aujourd'hui sur des enjeux aussi cruciaux que ceux de la santé ! » - **Catherine Deroche**, présidente du Comité de mission de la FHP.

« Dans un moment de grande fragilité pour notre système de santé, nous affirmons ainsi que notre Fédération est actrice du bien commun. Devenir Fédération à mission, c'est inscrire dans notre ADN la volonté d'agir pour tous ceux qui soignent et tous ceux qui ont besoin d'être soignés. C'est une démarche de fond, collective, qui nous oblige et nous engage, et je remercie notre Comité de mission présidé par l'ancienne sénatrice Catherine Deroche pour son suivi exigeant et vigilant du respect de nos engagements. » - **Lamine Gharbi**, président de la FHP.

Découvrir notre [rapport de mission 2025](#).

A propos de la FHP

La FHP regroupe 1 030 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 9 millions de patients. Environ 170 000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40 000 médecins y exercent. Enfin, plus de 2,5 millions de patients sont accueillis chaque année dans plus de 122 services d'urgences.